

# L'ACRSD continue à promouvoir la « Décennie des Nations Unies pour la Restauration des Écosystèmes »

L'année 2021 marque le début de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Cette décennie nous invite à intensifier drastiquement à l'échelle mondiale la restauration d'écosystèmes dégradés ou détruits, de façon à lutter contre les changements climatiques, à renforcer la biodiversité, la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau potable.

La restauration des écosystèmes cadre parfaitement avec la mission de l'Association Canadienne de Réhabilitation des Sites Dégradés (ACRSD). C'est pourquoi, nous avons entrepris d'offrir une série de webinaires gratuits sur des sujets liés à la restauration écologique. Nous vous invitons à vous **INSCRIRE SUR NOTRE SITE WEB** pour chacun de nos webinaires de l'automne 2021.

Notre conférencière pour le webinaire du **Lundi le 27 septembre de 12h00 à 13h00** nous expliquera la démarche et la stratégie de conservation des milieux humides et hydriques adoptées par les MRC du Centre-du-Québec pour atteindre l'objectif d'aucune perte nette.

Pour en savoir davantage sur l'ACRSD  
[www.acrsd-quebec.org](http://www.acrsd-quebec.org)

Pour devenir membre de l'ACRSD/CLRA  
[Membership - CLRA / ACRSD](#)

Pour vous inscrire :

[INSCRIPTION](#)

## Stratégie de conservation des milieux humides et hydriques au Centre-du-Québec

Dans le cadre de l'obligation des MRC de réaliser un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), quatre MRC de la région du Centre-du-Québec ont réalisé conjointement leur PRMHH dans les deux dernières années. Cette conférence explique sommairement la démarche poursuivie ainsi que la stratégie de conservation adoptée pour les dix prochaines années. L'atteinte de l'équilibre recherchée avec l'objectif d'aucune perte nette dans le cadre du PRMHH sera aussi abordée par des choix de protection, de restauration et de création.



**Mme Andréanne Blais**  
Directrice générale du  
Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

*Présentement directrice générale du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec, Andréanne Blais œuvre dans le domaine de l'environnement depuis plus de 15 ans. Son expertise porte sur la planification de la conservation des milieux naturels et la gestion systémique en plus de détenir des connaissances variées sur les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles ainsi que le développement durable. Mme Blais est aussi présidente de Nature-Avenir, organisme voué à l'acquisition de milieux naturels au Centre-du-Québec.*